

## Le meuble

en

chiffres



édition

2008

## Ce dossier a été réalisé par le Sessi

### *Coordination*

Corinne Marbach  
Tél. : 02 31 45 74 79  
Mél : corinne.marbach@industrie.gouv.fr

Régine Soarès  
Tél. : 02 31 45 74 50  
Mél : regine.soares@industrie.gouv.fr

Sylvie Biot  
Tél. : 02 31 45 73 90  
Mél : sylvie.biot@industrie.gouv.fr

### *Maquettiste*

Catherine Tallevi  
Tél. : 02 31 45 73 21  
Mél : catherine.tallevi@industrie.gouv.fr

### *Directeur de la publication*

Yves Robin  
Chef du Service des études et des statistiques industrielles

## Contact

### Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi

#### Sessi

Service des études et des statistiques industrielles

Centre d'enquêtes statistiques  
5, rue Claude Bloch  
14024 CAEN CEDEX  
Tél. : 02 31 45 73 33 - Télécopie : 02 31 45 74 84

Centre d'information  
10, rue Auguste Blanqui  
93186 MONTREUIL CEDEX  
Tél. : 01 41 63 58 60 - Télécopie : 01 41 63 58 59

#### Simap

Service des industries manufacturières  
et des activités postales  
Bureau ameublement  
Le Bervil - 12, rue Villiot  
75572 PARIS CEDEX 12  
Tél. : 01 44 87 17 17 - Télécopie : 01 53 44 91 90

## Organismes professionnels

### UNIFA

Union nationale des industries françaises  
de l'ameublement  
28 bis, avenue Daumesnil  
75012 PARIS  
Tél. : 01 44 68 18 00 - Télécopie : 01 44 74 37 55  
Mél : unifa.ifa@mobilier.com

### IPEA

37, avenue Daumesnil  
75012 PARIS  
Tél. : 01 46 28 21 21 - Télécopie : 01 46 28 22 04  
Mél : ipea.ifa@mobilier.com

### SNMM

Syndicat national du mobilier métallique  
39, rue Louis Blanc  
92400 COURBEVOIE  
Tél. : 01 47 17 60 70 - Télécopie : 01 47 17 62 82

### SNEC

Syndicat national d'équipement de cuisine  
10, rue du Débarcadère  
75852 PARIS CEDEX 17  
Tél. : 01 40 55 13 76 - Télécopie : 01 40 55 13 77  
Mél : info@sneec.org

## Photos de couverture

Ligne Roset, modèle Togo

CéLio, Chambre et Dressing  
Photo studio Garnier

Buronomic, gamme Astro Arche  
Photographe : Arnault Childeric

Mobalpa : modèle Gaia

Avec les remerciements du Sessi

## Vous recherchez des statistiques sur l'industrie française ?

Le Sessi met à votre disposition  
sur le site internet :



[www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi)

un ensemble de résultats chiffrés :

- ▶ Conjoncture industrielle
- ▶ Statistiques sur le système productif
- ▶ Publications

Le **Sessi** souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations qu'il publie.  
Toute reproduction, **avec indication de la source**, est donc autorisée, sans aucune restriction.

## Sommaire

<b>L'industrie du meuble</b> .....	<b>4</b>
<b>Les sièges</b> .....	<b>8</b>
<b>Les meubles de cuisine</b> .....	<b>10</b>
<b>La literie</b> .....	<b>12</b>
<b>Les meubles meublants</b> .....	<b>14</b>
<b>Les autres meubles et composants</b> .....	<b>16</b>
<b>Le mobilier professionnel</b> .....	<b>18</b>

## Principaux concepts

### Variables

#### Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

#### Exportations réalisées directement par les entreprises industrielles

Ventes à l'exportation déclarées directement par les opérateurs industriels (sans passage par des sociétés tiers), intégrant les livraisons intracommunautaires. À ne pas confondre avec les déclarations recensées par les douanes et établies par produits, en provenance de toutes les entreprises industrielles ou non, y compris les unités de moins de vingt personnes.

#### Investissements (hors crédit-bail)

Les investissements corporels hors apports sont la somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production. C'est le flux qui alimente le stock des immobilisations. Ce poste comprend les immobilisations en cours mais exclut les immobilisations incorporelles et financières et les équipements financés par crédit-bail.

### Agrégats et ratios

#### Consommation apparente

Le mode de calcul est le suivant : production + importations - exportations.

#### Valeur ajoutée hors taxes (VAHT) Solde des opérations de production de l'entreprise.

Le mode de calcul est le suivant : VAHT = CAHT + production stockée + production immobilisée - consommation intermédiaire au sens large.

C'est une grandeur additive sans doubles comptes.

**Valeur ajoutée régionale** : somme des valeurs ajoutées des entreprises dont 75 % des effectifs sont regroupés dans une même région. Dans l'ameublement, les entreprises sont essentiellement mono-régionales.

#### Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée hors taxes (VAHT), une fois déduits les taxes et impôts à la production, les frais de personnel (salaires et charges) et ajoutées les subventions d'exploitation.

#### Productivité apparente du travail (VAHT / Effectif)

Rapport de la VAHT à l'effectif moyen employé. Indicateur de rendement apparent de la main-d'oeuvre.

#### Taux d'exportation (Exp. / CAHT)

Le taux d'exportation (rapport entre les exportations des seules entreprises industrielles et le chiffre d'affaires hors taxes) permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales.

#### Taux de marge brute (EBE / VAHT)

Le taux de marge brute mesure la part de la valeur ajoutée qui revient aux entreprises après le paiement des frais de personnel.

**Taux de prélèvement financier (Frais financiers / EBE)** Charges liées à l'endettement de l'entreprise rapportées à l'excédent brut d'exploitation.

#### Taux d'investissement (Inv. / VAHT)

C'est le rapport entre investissements corporels hors apports et valeur ajoutée hors taxes.

Ce taux dépend de facteurs structurels (intensité capitaliste du secteur, durée de vie des équipements, etc.). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

#### Taux d'intérimaire

C'est le rapport entre le personnel intérimaire et les effectifs employés.

### Unités et signes conventionnels employés

**M€** : millions d'euros

**k€** : milliers d'euros

**Ratios** : par personne en milliers d'euros

**n.s.** : non significatif

## Pour en savoir plus

« Le bois en Chiffres », Chiffres clés Production industrielle, Sessi, 2008 à paraître pour le Carrefour international du bois.

« Le meuble en kit », Chiffres clés Analyse, Sessi, 2007.

Fiches produits disponibles : [www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi)

## Sites Internet utiles

**Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi** : [www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi)

**Eurostat** : [www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)

**Douane** : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

**Unifa** : [www.unifa.org](http://www.unifa.org)

**IPEA** : [www.ipea.fr](http://www.ipea.fr)

# L'industrie du meuble

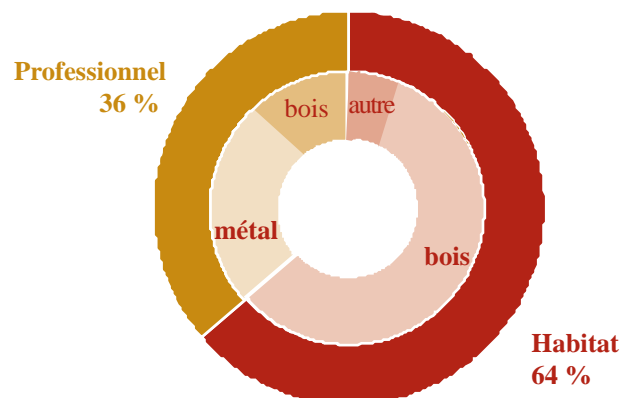
## Une variété de matériaux, de produits et de clients

L'industrie du meuble regroupe de nombreux produits, aux technicités plus ou moins complexes, à usage domestique ou professionnel. Les industriels spécialisés dans l'habitat diffusent leurs produits *via* les différentes enseignes de la distribution, à l'exception de ceux qui mènent une politique de marque, et qui ont leur propre réseau de magasins. Les fabricants de mobilier professionnel répondent, eux, à des appels d'offres institutionnels mais s'adressent également aux chaînes de la distribution ou à tout autre canal utilisant des meubles de bureau, de magasin, de laboratoires, d'usines, etc.

Cette industrie est majoritairement constituée de produits à base de bois (65 %). La demande de produits bi-matériaux, bois-métal, bois-verre, métal-verre, etc. augmente et les industriels s'adaptent. Cependant, le bâti dominant reste le bois ou le métal. La destination finale des produits influe directement sur la nature des matériaux utilisés.

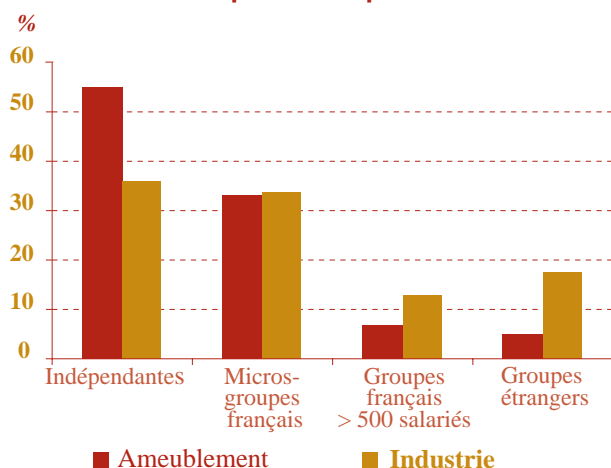
## Deux matériaux, deux destinations

Facturations : 5 330 M€



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus, hors literie.  
Source : Sessi, enquête annuelle de branche 2006.

## De nombreuses entreprises indépendantes



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.

Sources : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006 - Insee - Lifi-Diane.

## Un secteur atomisé

### et une organisation en groupe peu développée

L'industrie du meuble, composée de 580 entreprises de 20 salariés ou plus, emploie 52 000 personnes. Sa structure est très atomisée : une entreprise sur deux compte moins de 50 salariés. Un artisanat puissant de 23 000 salariés renforce ce tissu industriel. Ainsi les entreprises de moins de 20 salariés emploient un tiers des effectifs de l'ensemble de l'ameublement (artisanat et industrie) et réalisent un quart du chiffre d'affaires. Dans les secteurs du meuble meublant et des activités connexes (marqueterie, tapisserie, rembourrage, laquage, dorure, etc.), ces petites unités de production jouent un rôle prépondérant.

Les dix premières entreprises regroupent 20 % des effectifs et les dix premiers groupes 28 %. Cette faible concentration et le caractère peu capitalistique de cette industrie n'incitent pas les entreprises à s'organiser en groupe. Ainsi 55 % des entreprises sont indépendantes, contre 36 % dans l'industrie. Dans les secteurs du siège et du meuble meublant, cette proportion atteint 60 %. Par ailleurs, sept entreprises sur dix, pour les entreprises structurées en groupe, relèvent d'un microgroupe national, très souvent d'origine familiale. Toutefois, les entreprises appartenant à un groupe français de plus de 500 salariés affichent les meilleures performances économiques.

## Les meilleures performances pour les grands groupes français

	Taille moyenne* des entreprises	CAHT/ personne k€	VAHT/ personne k€	Export/ CAHT %	Taux Investissement %
Indépendantes	48	88,4	33,4	9,9	5,7
Micros-groupes français	73	110,9	37,4	12,3	7,0
Groupes français > 500 salariés	412	132,5	40,3	17,6	10,1
Groupes étrangers	205	129,6	38,1	24,4	7,6

\* en nombre de salariés.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.

Sources : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006 - Insee - Lifi-Diane.

## Une industrie atomisée

	Nombre d'entreprises	Effectifs	CAHT en M€	VAHT en M€
Moins de 20 salariés	6 732	22 699	2 107	839
20 à 249 salariés	547	31 411	3 609	1 217
250 salariés ou plus	34	20 751	3 075	869
<b>Total ameublement</b>	<b>7 330</b>	<b>77 685</b>	<b>8 765</b>	<b>2 955</b>

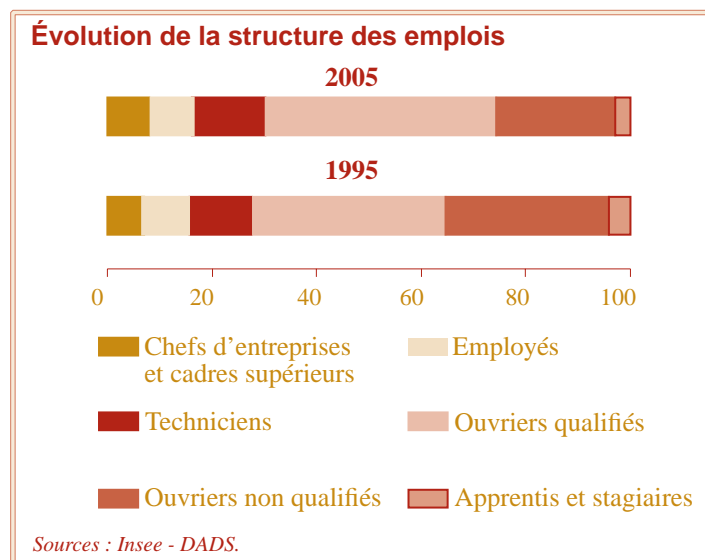
Sources : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006 - Insee - DADS - BIC.

## Une industrie de main-d'œuvre

L'industrie du meuble est essentiellement une industrie de main-d'œuvre, dont le nombre de salariés a diminué d'un quart au cours des cinq dernières années. Comme dans tous les secteurs de main-d'œuvre composés d'entreprises de petite taille, les salariés sont plus jeunes, moins formés, moins rémunérés que la moyenne de l'industrie manufacturière, et l'écart entre les salaires les plus faibles et les plus élevés est plus resserré. Cette fourchette n'est que de un à deux, alors qu'elle est de un à trois dans d'autres secteurs de l'industrie manufacturière. La part du personnel affecté à la production augmente régulièrement au détriment du personnel administratif et commercial et représente 80 % des salariés. Ce secteur est peu féminisé. Trois salariés sur quatre sont des hommes. Néanmoins, les femmes sont plus nombreuses dans les secteurs du siège, des activités connexes et de la literie, grâce aux ateliers de couture.

Dans les entreprises employant 20 salariés ou plus, la structure des emplois a fortement évolué, influencée par deux éléments concomitants : d'une part, la baisse des effectifs et, d'autre part, la forte augmentation du taux d'accès à la formation. Au cours des dix dernières années, le nombre d'ouvriers non qualifiés a diminué de 35 %. Ces salariés ne disposant d'aucun diplôme ont été les plus touchés par les réductions d'effectifs et leur nombre a fortement baissé tandis que celui de titulaires de diplômes techniques équivalent au baccalauréat a doublé. Le taux d'accès à la formation concerne désormais un quart des salariés au lieu de un sur six. Dans l'artisanat, la structure a peu changé. La baisse des effectifs a été moindre (- 10 %) et le nombre d'ouvriers non qualifiés a toujours été beaucoup plus faible (14 %).

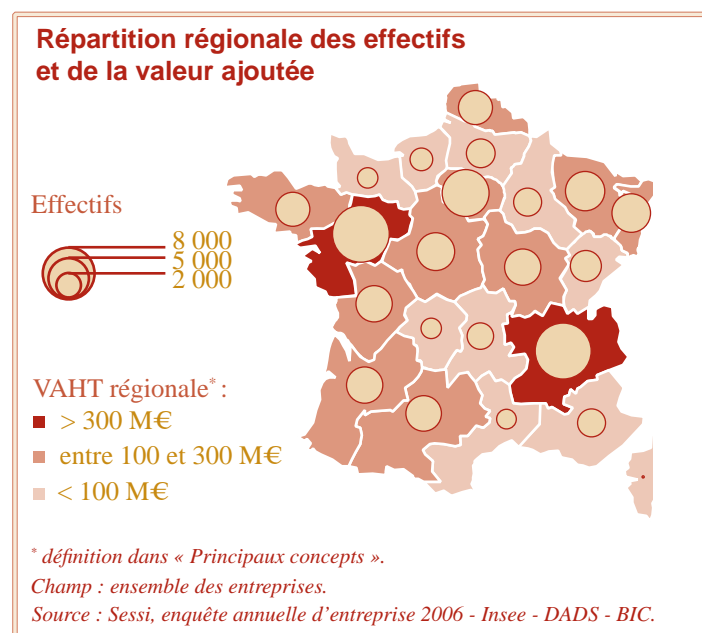
Les industriels du meuble recourent au travail intérimaire pour ajuster l'emploi aux variations saisonnières de leur production, de moins en moins prévisibles. Ils figurent parmi les principaux employeurs de personnel intérimaire au sein de l'industrie des biens de consommation, avec un taux d'intérim de 7,6 %.



## Deux régions importantes : Pays de la Loire et Rhône-Alpes

Sept mille entreprises artisanales complètent le maillage géographique des entreprises industrielles. Néanmoins, les Pays de la Loire et Rhône-Alpes sont des régions d'emplois conséquentes, employant 25 % des effectifs, dégagant 30 % de la valeur ajoutée et réalisant 30 % des investissements de cette industrie. Elles se démarquent nettement des autres régions puisqu'elles dégagent chacune deux fois plus de valeur ajoutée que l'Alsace,

la Lorraine, le Centre, le Nord - Pas-de-Calais et l'Île-de-France. Mais la fabrication de meuble ne se cantonne pas à ces deux pôles. Ailleurs, l'artisanat renforce le tissu économique de l'industrie du meuble, notamment en Île-de-France. En Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'activité de fabrication de meuble relève exclusivement de l'artisanat.



## Une distribution axée sur les prix

L'industrie du meuble occupe une place stratégique dans l'ensemble de l'équipement de la maison. Les émissions télévisées et les magasins dédiés à l'aménagement et la décoration de l'habitat, de plus en plus plébiscités, donnent envie au consommateur de réaménager son intérieur. Entre 2003 et 2006, la consommation de meuble des ménages a crû en moyenne de 2,8 % par an. En 2007, cette croissance est supérieure à 7 %.

Toutefois, les produits français ne profitent pas de cette relance. La production des entreprises de 20 salariés ou plus est stable et le chiffre d'affaires a reculé de 13 % entre 2003 et 2004, pour se fixer à 6,6 milliards d'euros depuis cette date. Les nouveaux comportements d'achat de la grande distribution, axés sur le prix (globalisation de la politique d'achat, logistique européenne des flux par la création de bureaux d'achats à travers le monde), fragilisent l'industrie française en favorisant la mondialisation des approvisionnements. La distribution, par son pouvoir de marché, impose souvent aux industriels les produits à réaliser. Dès lors, adapter sa stratégie d'offre aux évolutions de la société se révèle difficile.

## Des performances contrastées

Les entreprises peinent à rester compétitives dans un environnement très concurrentiel. Le prix des matières premières ne cesse de croître, de sorte que les gains de productivité importants enregistrés depuis 2003, contiennent difficilement les écarts de salaires avec les pays émergents. Dans un contexte de négociation où le prix est bien souvent le seul argument de vente, le taux de marge brute s'effrite. Le taux de prélèvement financier s'améliore mais moins rapidement que dans l'industrie manufacturière. L'atomisation du secteur rend l'accès aux marchés extérieurs difficile. En effet, les petites entreprises sont moins bien armées pour se présenter sur des marchés déjà conquis ou sur des marchés éloignés et inconnus.

Les entreprises qui rencontrent les plus graves difficultés sont les fabricants de sièges : elles ont perdu un tiers de leurs effectifs et de leur chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années. Dans les autres secteurs destinés à l'habitat cohabitent deux modèles aux performances économiques distinctes : les entreprises de main-d'œuvre proches de l'artisanat et quelques industries de process. Ces dernières sont spécialisées dans l'usinage du panneau à base de bois. Les unités de production sont conséquentes et produisent essentiellement des éléments de cuisine et des meubles en kit. Leur mode de production nécessite des investissements conséquents et leur productivité est supérieure aux autres entreprises. La literie est un secteur en marge de l'ameublement par la spécificité des produits et des techniques de fabrication. Ce secteur dégage également une productivité apparente et un taux de marge élevé pour un taux de prélèvement financier parmi les plus bas. Enfin, dans le mobilier professionnel, les performances des entreprises sont supérieures à celles du meuble domestique. Néanmoins le secteur du meuble de bureau souffre encore après plusieurs années de crise.

### L'innovation technologique : une stratégie de différenciation

En innovant, l'industriel cherche à se faire reconnaître par la technicité des produits, des procédés ou grâce au *design*. Le nombre d'entreprises innovantes dans l'industrie du meuble (56 %) est supérieur à celui de l'ensemble des biens de consommation (52 %) quel que soit le champ de l'innovation : produit, procédé ou organisation. Toutefois, les entreprises de l'industrie du meuble se déclarant innovantes sont plutôt axées vers des innovations de style que vers de véritables innovations technologiques. Le manque de moyens financiers, dû principalement à la taille des entreprises et à leur statut, les pénalise face au coût de l'innovation.

Source : Sessi, enquête Innovation CIS4, 2004.

### La mondialisation des échanges s'accélère

La concurrence internationale s'intensifie. Au cours des cinq dernières années, les échanges dans le monde ont augmenté de moitié. La Chine est devenue le premier pays exportateur de meubles depuis 2002, avec 20 % de part de marché mondial, loin devant l'Italie (11 %). La France a, quant à elle, régressé à la 8<sup>e</sup> place avec 3 % des exportations mondiales. Sur le plan national, la mondialisation se traduit par une forte pénétration du marché intérieur par les importations (58 %). Ce taux a augmenté de 10 points en cinq ans. En modifiant sa politique d'approvisionnement, la distribution a accru son recours aux produits étrangers. Elle est à l'origine des trois quarts des importations. Mais cette proportion évolue fortement en fonction du pays de provenance. Ainsi, la distribution importe plus de 85 % des meubles provenant d'Italie, d'Allemagne ou de Chine. Globalement, les flux intragroupes des filiales industrielles de la distribution implantées à l'étranger représentent 10 % des importations.

L'Italie est le premier pays fournisseur de la France avec 20 % des importations totales. La Chine, l'Allemagne, la Belgique et la Pologne

#### Une industrie en difficulté

	1996	2000	2006
Nombre d'entreprises	725	662	581
Nombre de salariés	66 806	70 325	52 162
Taille moyenne des entreprises	92	106	90
CAHT en M€	6 433	7 428	6 684
Taux d'exportation %	15	16	15
Taux d'investissement %	8	9	8
Taux de marge brute %	17	18	15
Taux de prélèvement financier %	38	32	30

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus, hors sièges et composants pour véhicules.

Source : Sessi, enquêtes annuelles d'entreprise.

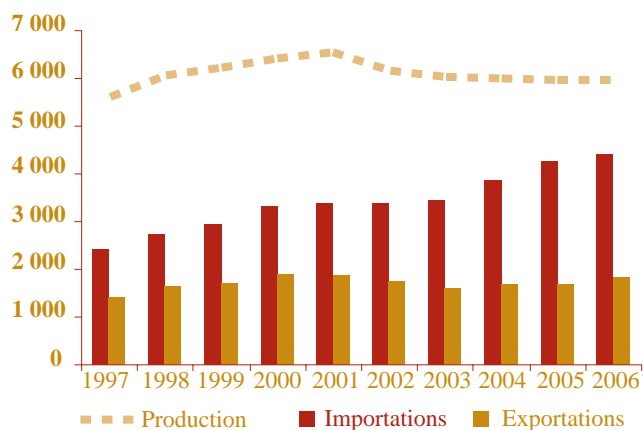
### Grandeurs caractéristiques et performances

Entreprises de 20 salariés ou plus fabriquant majoritairement des :	Nombre d'entreprises	Effectifs	CAHT M€	Exportations M€	Investissements M€	VAHT/ personne k€	Taux Exportation %	Taux Investissement %	Taux de marge %	Taux de prélèvement financier %
<b>Meubles à usage domestique</b>	<b>399</b>	<b>37 229</b>	<b>4 749</b>	<b>727</b>	<b>118</b>	<b>38,9</b>	<b>15,3</b>	<b>8,2</b>	<b>14,5</b>	<b>31,6</b>
Chaise	23	1 035	86	10	2	31,7	11,8	5,2	1,5	160,0
Fauteuil et canapé	41	6 603	713	104	10	30,2	14,6	4,8	0,1	n.s.
Carcasse et composant de siège	10	575	47	12	2	33,2	24,6	5,8	13,1	32,0
Meuble de cuisine	70	8 510	1 236	92	50	45,5	7,5	12,8	19,7	24,2
Meuble meublant	140	10 925	1 282	257	28	37,1	20,1	6,8	14,0	31,0
Meuble de complément	19	1 148	154	47	2	37,6	30,5	4,4	12,3	52,8
Meuble de salle de bain	8	446	69	8	1	50,4	12,0	2,7	15,1	11,8
Meuble de jardin	5	1 054	171	67	7	40,6	39,3	15,9	6,8	62,1
Activités connexes	12	386	36	4	1	40,9	10,9	5,7	19,6	9,7
Literie	35	4 694	772	106	13	45,4	13,7	5,9	21,5	17,9
Composants	36	1 853	183	19	6	36,5	10,3	8,1	19,7	12,8
<b>Meubles à usage professionnel</b>	<b>182</b>	<b>14 933</b>	<b>1 935</b>	<b>305</b>	<b>49</b>	<b>42,6</b>	<b>15,8</b>	<b>7,7</b>	<b>15,0</b>	<b>25,7</b>
Meuble de bureau	42	5 997	799	176	23	41,8	22,0	9,0	7,0	77,7
Siège à usage professionnel	22	1 466	202	33	2	44,0	16,3	3,5	13,0	13,3
Meuble de magasin en bois	65	2 541	270	21	6	38,5	7,7	6,1	11,0	12,0
Meuble de magasin en métal	53	4 929	664	75	18	45,4	11,4	8,1	26,4	14,6
<b>Total</b>	<b>581</b>	<b>52 162</b>	<b>6 684</b>	<b>1 032</b>	<b>167</b>	<b>40,0</b>	<b>15,4</b>	<b>8,0</b>	<b>14,7</b>	<b>29,8</b>

Source : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006.

## Le déficit de la balance commerciale s'amplifie

millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

occupent les places suivantes. Alors que l'Italie et la Chine attaquent le marché du siège rembourré, l'Allemagne se concentre sur le meuble de cuisine. L'Espagne est le premier client de la France avec 20 % de part de marché, suivie de la Belgique avec 10 %. Cependant, les exportations effectuées vers l'Europe du Sud, notamment l'Espagne et le Portugal, correspondent essentiellement à des réexportations de marchandises en transit sur le territoire national, du fait de la logistique européenne de la distribution.

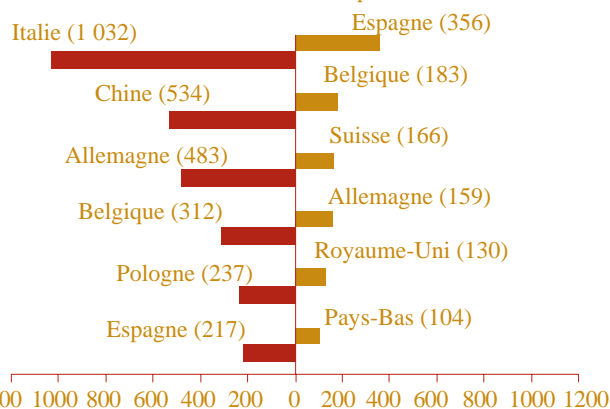
En France et en Allemagne, l'industrie du meuble contribue faiblement (1 %) au chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie manufacturière contrairement à de nombreux autres pays de l'Union européenne. La France occupe la quatrième place dans l'industrie européenne du meuble en termes de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée. Néanmoins, les effectifs employés et le chiffre d'affaires réalisés sont nettement inférieurs aux deux premiers pays, l'Italie et l'Allemagne. La concurrence est très exacerbée dans l'espace européen avec la montée en puissance de la Pologne, grâce aux investissements étrangers. Les usines polonaises sont technologiquement performantes. La production y atteint 5 milliards d'euros. Actuellement, 85 % de cette production est exportée, essentiellement à destination de l'Union européenne. De nombreuses usines exportent la totalité de leur production. Toutefois le marché intérieur polonais constitue un enjeu pour les industriels français. Il évolue rapidement grâce au dynamisme du secteur de la construction et à la hausse du pouvoir d'achat. Ce marché est de plus en plus attractif pour les acteurs locaux et étrangers. L'Allemagne est de loin le premier partenaire commercial de la Pologne, suivie de la France avec, toutefois, cinq fois moins de transactions.

Les échanges avec la Chine progressent. Au cours des dix dernières années, le taux de croissance annuel moyen a été de 25 %.

## Les produits italiens séduisent

Importations : 4 411 M€\*

Exportations : 1 826 M€\*



\* hors sièges et composants pour véhicules.

Sources : Sessi - Douanes 2006.

## La Chine est devenu le premier acteur mondial

La Chine devient le premier acteur au monde de l'industrie du meuble, devant l'Italie : sa production dépasse 34 milliards d'euros et représente 10 % de la production mondiale. La Chine occupe également la première place des pays exportateurs avec 15 milliards d'euros de meubles exportés. La moitié de ces produits alimente le marché américain et 11 % sont acheminés vers l'Union européenne. Cependant, l'industrie chinoise est très dépendante des importations de bois, du fait de la pénurie de ressources forestières. Or les pays importateurs de meubles érigent des barrières à l'entrée, au nom de la protection de l'environnement, obligeant les importateurs chinois de bois à mieux contrôler l'origine de leurs approvisionnements. Quelques sociétés chinoises de meubles profitent de cette situation et prônent le concept *design vert* pour mieux s'adapter à la demande mondiale et nationale. L'ouverture du marché intérieur chinois aux entreprises étrangères a contraint les fabricants locaux à rechercher une alternative à la copie systématique. Ils font appel à des *designers* étrangers très compétents pour créer des lignes d'ameublement destinées à l'exportation et valoriser la montée en gamme de leurs produits. Parallèlement, devant les difficultés des *designers* étrangers à s'adapter aux goûts des consommateurs locaux, ces industriels ont recruté de jeunes *designers* chinois, très souvent formés à l'étranger. Le potentiel de croissance en Chine est considérable grâce au dynamisme des constructions nouvelles et à la cohabitation de nombreux profils de consommateurs.

Source : DGTPE, mission économique de Canton.

## Place de la France dans l'industrie européenne du meuble

	CAHT : 99 026 M€ %	CAHT meuble/ industrie manufacturière	Effectifs : 1 221 014 %	VAHT / effectifs k€	charges sociales/VAHT %
Italie	24,8	2,8	12,8	39	66
Allemagne	15,2	1,0	12,7	44	81
Royaume-Uni	12,6	1,8	8,9	43	67
France	9,9	1,1	7,4	40	83
Espagne	9,5	2,1	10,5	29	73
Pologne	5,0	3,5	11,9	10	50

Champ : ensemble des entreprises, hors sièges et composants pour véhicules.

Source : Eurostat 2005.

\* Chaises.

\* Convertibles y compris BZ, clic-clac.

\* fauteuils et canapés, y compris la relaxation.

# Les sièges

Le secteur de l'industrie du siège pour habitat connaît une crise depuis les années 90. Après un bref sursaut de 1998 à 2000, les difficultés s'intensifient. En pleine mutation aujourd'hui, il tente de répondre à une demande pourtant croissante, mais les importations devenues encore plus massives s'emparent du marché intérieur.

## Un secteur en crise...

Sous le terme de « siège pour l'habitat », deux familles de produits cohabitent : le fauteuil et canapé, appelés communément le « rembourré », et la chaise. Le secteur du « rembourré » domine largement l'industrie du siège d'habitat avec 90 % du chiffre d'affaires et 85 % des salariés. Il est également très concentré puisque les trois entreprises les plus importantes réalisent la moitié du chiffre d'affaires. La taille moyenne des entreprises est de 160 salariés. Mais, le secteur de la chaise se caractérise par un tissu industriel homogène de PME d'une quarantaine de salariés.

La moitié des 8 000 emplois de toute cette industrie se concentre sur trois régions : Champagne-Ardenne, Aquitaine et Rhône-Alpes. En 2006, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de vingt salariés ou plus est de 800 millions d'euros, soit 12 % du secteur de l'ameublement. Cette proportion n'a pas évolué depuis 1997.

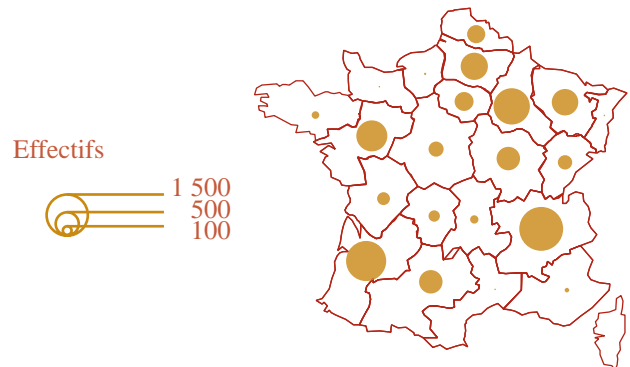
Depuis 2001, l'activité du secteur du « rembourré » est en repli et atteint, en 2006, un niveau de facturations inférieur à celui de 1997. Cette baisse est due en partie à l'activité du convertible qui a perdu 40 % de son chiffre d'affaires. L'attente du consommateur a changé, le convertible à mécanisme traditionnel a été détrôné par le « BZ » ou le « clic-clac » vendus à des prix plus compétitifs. Par ailleurs, la distribution ne relâche pas la pression pour obtenir des prix toujours plus bas, ce qui favorise une concurrence aigüe en faveur des pays à plus bas coûts de fabrication. La perte de marchés, doublée d'une concentration de la production sur des sièges à plus faible valeur ajoutée, a entraîné une réduction du chiffre d'affaires de 20 % et une suppression de 3 000 emplois, soit un tiers des effectifs, au cours des cinq dernières années.

Le secteur de la « chaise » connaît lui aussi des difficultés depuis 2000. Sa production a baissé d'un tiers en valeur et de nombreux salariés ont été licenciés. Comme dans le secteur du « rembourré », les entreprises n'ont pas réussi à faire face à une pénétration toujours plus vive de produits étrangers à bas prix. Même les entreprises qui ont tenté d'importer des composants et de les assembler dans leurs sites de production ne parviennent pas à être compétitives. Seuls les chaisiers, positionnés sur des niches à plus forte valeur ajoutée, comme l'hôtellerie, progressent.

## ... malgré une demande intérieure croissante

La consommation de sièges pour habitat a progressé de 10 % sur le marché intérieur au cours des cinq dernières années, et pourtant la valeur de la production française a régressé de 20 %. La concurrence féroce que livrent les pays à bas salaires aux industriels français s'intensifie un peu plus chaque jour, et creuse inexorablement ce différentiel. Cette industrie est de surcroît tributaire d'une distribution souveraine qui joue de cette concurrence pour satisfaire une clientèle captive en attente de prix bas.

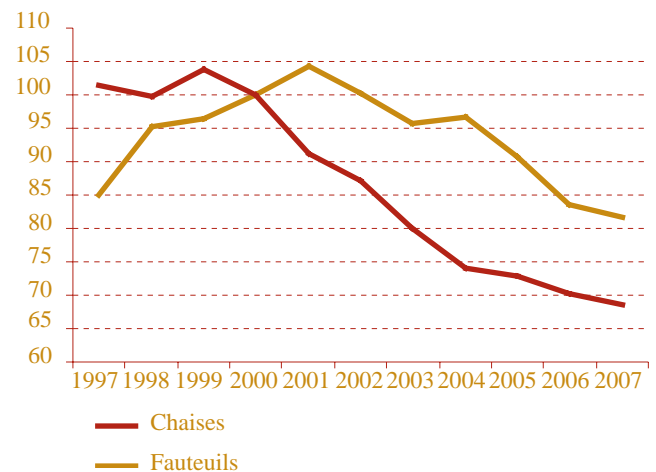
## Répartition régionale des effectifs



Champ : établissements des entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006.

## Évolution de l'indice de la production industrielle

Indices : base 100 en 2000.

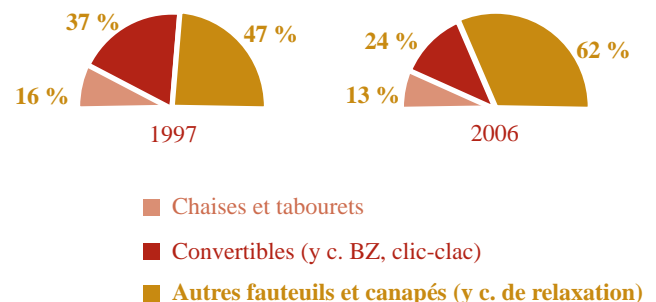


Source : Sessi, enquêtes mensuelles de branche.

## Un recul régulier du convertible

Production : 731 M€

Production : 697 M€

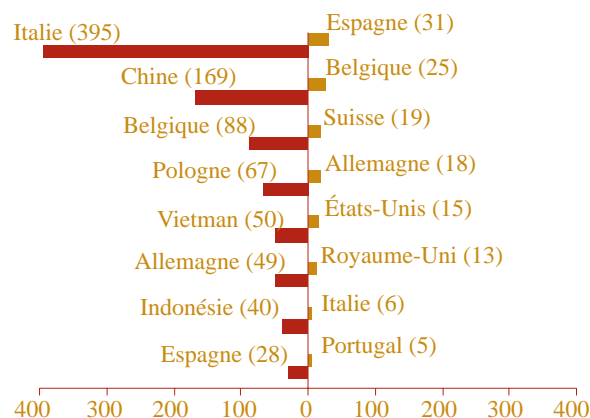
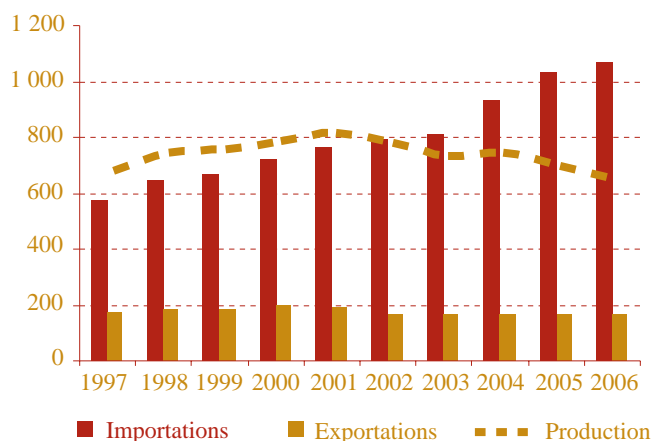


Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquêtes annuelles de branche.

millions d'euros

Importations totales : 1 068 M€

Exportations totales : 167 M€



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

Sources : Sessi - Douanes 2006.

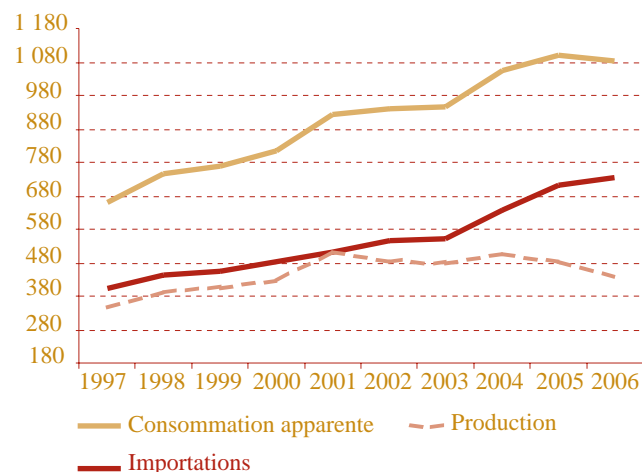
## Les importations ont doublé en dix ans

En 2003, le montant des importations de l'ensemble des sièges dépasse pour la première fois celui de la production française. En 2006, l'écart se creuse. Les produits importés dépassent de 50 % les produits fabriqués sur le territoire national. L'Italie demeure le principal fournisseur de la France. Cependant ses parts de marché ont régressé de quinze points en dix ans : 45 % aujourd'hui, contre 60 % en 1997. L'Italie peine de plus en plus à rivaliser avec la Chine, d'autant que ce pays propose des produits dont la qualité et le *design* ne cessent de progresser. La Chine s'est glissée parmi les principaux fournisseurs de la France depuis plusieurs années. Ainsi, depuis 1997, le montant des importations en provenance de ce pays a été multiplié par douze, mais ses produits inondent le marché intérieur de manière encore plus marquée depuis 2004. La Chine arrive aujourd'hui à la deuxième place des pays fournisseurs de la France, avec 15 % des parts de marché. Elle est très présente sur l'ensemble des segments du siège d'habitat et se positionne au premier rang des fournisseurs de chaises depuis 2005. Au cours des dix dernières années, les importations totales de chaises ont doublé, en valeur, et la Chine assure un quart des flux en 2006. La France importe aujourd'hui trois fois plus de chaises qu'elle n'en fabrique.

Les entreprises du secteur sont très peu tournées vers l'extérieur, à l'exception de quelques unes d'entre elles - 10 % - qui réalisent 70 % des exportations.

## Évolution de la consommation apparente : fauteuils et canapés (hors convertibles)

millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

## Production européenne de sièges d'habitat \*

millions d'euros	remboursé	non remboursé	Total
<b>Italie</b>	3 945	468	<b>4 413</b>
<b>Royaume-Uni</b>	1 258	33	<b>1 291</b>
<b>Pologne</b>	1 158	30	<b>1 188</b>
<b>Allemagne</b>	743	25	<b>768</b>
<b>Espagne</b>	623	56	<b>679</b>
France	502	45	547
<b>Roumanie</b>	248	48	<b>296</b>
<b>Danemark</b>	202	18	<b>220</b>
U.E. à 27 **	9 632	949	10 581

\* hors convertibles.

\*\* hors Belgique.

Source : Eurostat 2006.

## Le canapé : un achat de plaisir

Le canapé arrive en deuxième position, après le téléviseur à écran plat et devant la cuisine intégrée, parmi les achats que le consommateur réaliserait dans l'année s'il n'avait pas de contrainte financière.

Dans l'ameublement, le siège rembourré est le deuxième produit le plus consommé (2,3 milliards d'euros) après le meublant (3,2 milliards d'euros) et devant la cuisine (1,9 milliard d'euros). Dans la tranche d'âge des 65 ans et plus, cette famille de produits arrive en tête des achats de meuble. Ces ménages recherchent le confort et l'ergonomie, plus que le style et le *design*.

Le rembourré représente également le deuxième budget moyen le plus élevé (1 177 euros) après la cuisine (2 023 euros) et devant le meublant (464 euros). Les familles les moins aisées sont celles qui achètent le plus de meubles, notamment des salons en cuir, mais elles y consacrent un budget 25 % moindre environ que la moyenne.

Source : IPEA - enquête tremplin, études clientèle.

\* *Éléments montés ou en kit*

\* *Autres meubles : buffet, table, etc.*

# Les meubles de cuisine

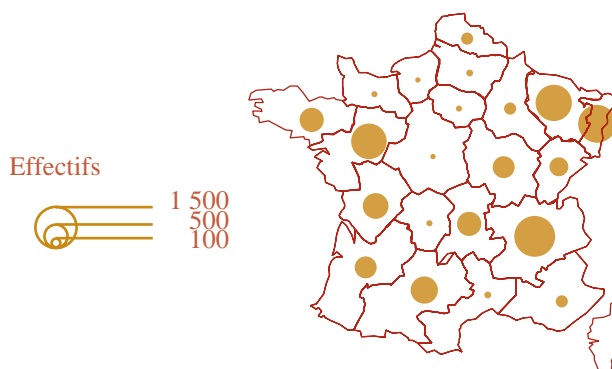
La production de meubles de cuisine, qui se maintient à un niveau élevé, est le moteur du marché du meuble. Cependant, la concurrence s'aiguise car le taux d'équipement des ménages français n'est pas encore très élevé contrairement aux autres pays européens.

## Une complémentarité des opérateurs

En 2006, 81 entreprises de 20 salariés ou plus fabriquent des meubles de cuisine. Ce secteur se distingue par une importante concentration des acteurs qui s'oppose à l'atomisation rencontrée dans d'autres activités du meuble. En effet, les quatre premières entreprises regroupent 44 % du chiffre d'affaires et deux tiers des exportations. La taille moyenne des entreprises y est également plus élevée : 133 personnes, contre 90 en moyenne dans le meuble. Dans un environnement économique concurrentiel, l'industrie du meuble de cuisine enregistre également de meilleures performances. Le taux de productivité et l'intensité capitalistique y sont plus élevés en raison de la présence d'entreprises ultra modernes, à la fois dans la fabrication d'éléments montés et d'éléments en kit. Ces entreprises sont en effet plus proches des industries de process que des industries de main-d'œuvre. Plusieurs raisons contribuent au dynamisme du secteur : une flexibilité des entreprises, une complémentarité entre les petites et les grandes et des investissements conséquents pour maintenir un outil de production performant. Les entreprises privilégiant une politique de marques investissent par ailleurs beaucoup dans la publicité. Au-delà de ces facteurs structurels, les bouleversements des modes de vie favorisent depuis plusieurs années la cuisine comme pièce à vivre.

Les entreprises industrielles sont essentiellement installées dans l'Est de la France en Alsace, Lorraine et Rhône-Alpes. Ces trois régions regroupent plus de 40 % de l'ensemble des effectifs des entreprises de 20 salariés ou plus. L'artisanat, peu développé dans cette industrie, est concentré dans l'Ouest de la France, Bretagne et Pays de Loire, régions de tradition du meuble. Il est également implanté en Rhône-Alpes à proximité des plus grandes entreprises.

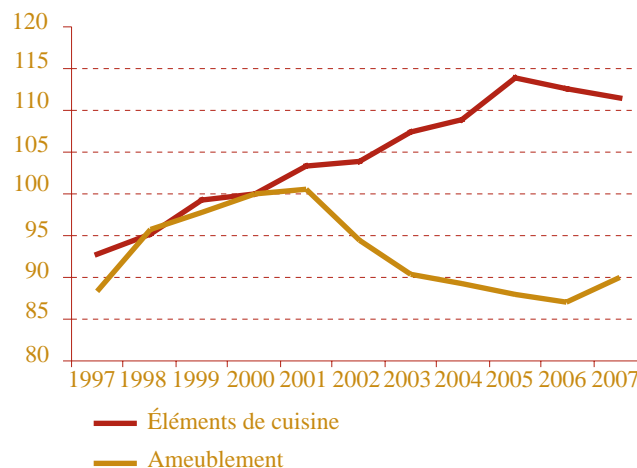
## Répartition régionale des effectifs



Champ : établissements des entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006.

## Évolution de l'indice de la production industrielle

Indices : base 100 en 2000



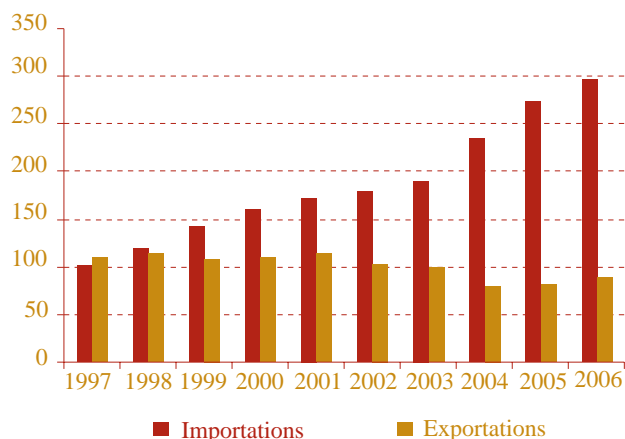
Source : Sessi, enquêtes mensuelles de branche.

## La production : une activité soutenue par les meubles par éléments montés

Production en millions d'euros	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Éléments de cuisine	657	683	708	719	742	749	782	797	823	818
Montés	477	505	526	522	553	560	577	586	632	623
En kit	180	179	181	197	189	189	205	211	191	195
Autres meubles de cuisine	25	30	29	33	32	30	28	24	26	27
Tables	8	7	7	10	10	11	10	8	7	10
Buffets	16	20	20	20	20	16	16	13	16	16
Meubles divers	1	2	2	2	2	3	2	3	3	1
<b>Total</b>	<b>682</b>	<b>713</b>	<b>737</b>	<b>752</b>	<b>774</b>	<b>779</b>	<b>810</b>	<b>821</b>	<b>849</b>	<b>845</b>

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquêtes annuelles de branche.

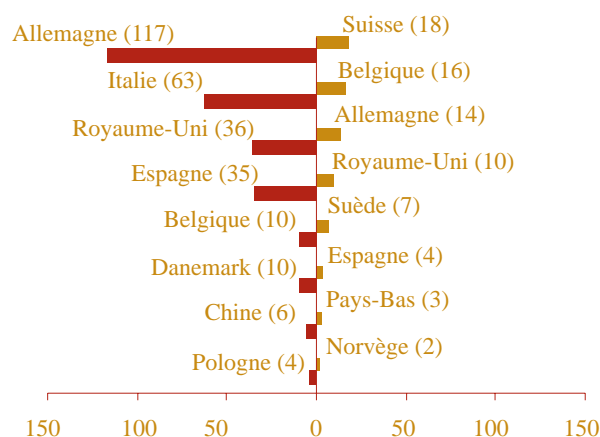
millions d'euros



Sources : Sessi - Douanes.

Importations totales : 297 M€

Exportations totales : 88 M€



Sources : Sessi - Douanes 2006.

### Un marché moteur

La production de meubles de cuisine a augmenté régulièrement au cours des dix dernières années, avec une progression annuelle de 2,5 %. Le taux d'équipement des ménages, 58 % en 2006, offre encore de bonnes perspectives de développement. Les cuisinistes ont déployé beaucoup d'efforts en proposant des produits toujours plus innovants. Ces innovations se retrouvent également dans des produits d'entrée de gamme comme le kit. La production d'éléments en kit correspond au quart de la production d'éléments de cuisine. Par ailleurs, l'activité soutenue dans la construction et le maintien de la TVA à 5,5 % constituent des facteurs déterminants du développement de l'industrie des éléments montés.

Cependant, depuis deux ans, les industriels français d'éléments en kit souffrent face à la montée en puissance des importations de la distribution. En effet, Ikea, qui s'approvisionne de plus en plus à l'étranger, a annoncé qu'il souhaitait devenir le premier revendeur de cuisines en France. Les cuisines en kit représentent déjà les deux tiers des ventes totales de cuisine.

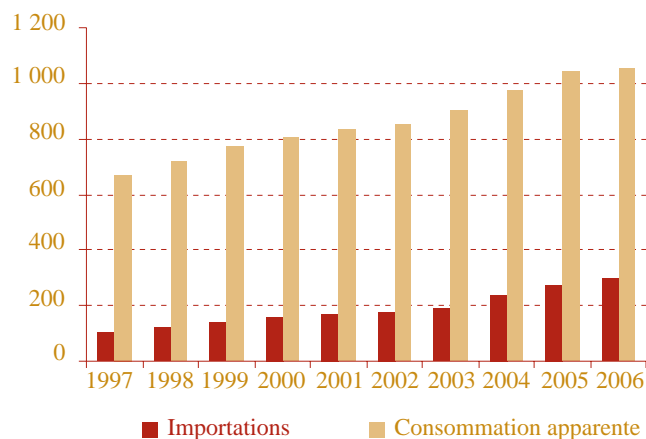
### Une envolée des importations

Le déséquilibre des échanges commerciaux s'amplifie. Depuis dix ans, et notamment depuis 2004, les importations explosent, tandis que les exportations restent atones. Le déficit commercial se détériore donc fortement, passant de 10 millions d'euros d'excédent en 1997 à 200 millions d'euros de déficit en 2006, alors même que les importations de meubles en kit, très souvent enregistrées dans les composants, ne sont pas comptabilisées dans ce solde. La pénétration des importations dans la consommation totale progresse. Elle atteint 30 % en 2006, contre 20 % en 2000. L'Allemagne, qui se heurte à la saturation de son marché intérieur, profite du sous-équipement des ménages français pour conforter sa place de premier fournisseur de la France. Les importations de produits en provenance d'Outre-Rhin doublent entre 2003 et 2006.

L'Allemagne est le premier producteur européen de cuisine, avec près de 30 % de parts de marché devant l'Italie (22 %) et le Royaume-Uni. La France occupe la cinquième place derrière l'Espagne, avec à peine 7 % des parts de marché.

### Évolution de la consommation apparente

millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

### Un marché qui attise les convoitises

Les jeunes de moins de 25 ans, qui sont dans une phase de premier équipement, investissent plus volontiers dans des meubles de rangement que dans des cuisines intégrées. Les 25 à 49 ans, qui constituent la tranche d'âge où les nouveaux propriétaires sont les plus nombreux, sont les premiers consommateurs de meubles de cuisine et surtout de cuisines intégrées. Après le départ des enfants, les jeunes seniors âgés de 50 à 64 ans profitent de leur nouvelle vie et rééquipent leur cuisine. Leur budget pour une cuisine complète dépasse de 19 % le budget affecté à la cuisine par les autres consommateurs.

Les spécialistes cuisines (y compris les enseignes des industriels) apparaissent comme le circuit privilégié des ménages pour s'équiper en cuisines intégrées, quel que soit leur niveau de revenu. Cependant, ils subissent la concurrence du jeune habitat, des grandes surfaces de bricolage et de l'équipement du foyer qui investissent massivement sur ce créneau.

Source : IPEA – Cuisine 2010 Marché actuel et scénarios prospectifs jusqu'en 2010.

\* *Sommiers tapissiers, à lattes et cadres à lattes*

\* *Matelas à ressorts, en caoutchouc alvéolaire, en matière plastique alvéolaire*

# La literie

Cette industrie est dominée par une poignée de fabricants appartenant à des groupes importants. Leurs stratégies de développement s'appuient sur l'innovation technologique et la politique de marque. La concurrence est très vive entre litiers français sur le territoire national.

En 2006, le secteur de la literie regroupe 35 entreprises de 20 salariés ou plus, emploie 4 700 salariés et génère un chiffre d'affaires de 770 millions d'euros. Ce secteur représente toujours 11% du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'ameublement, mais la chute des effectifs, au cours des dix dernières années, est plus marquée que dans l'ensemble du meuble. Cette industrie a réalisé de réels efforts de gains de productivité : le ratio de la valeur ajoutée par salarié, qui s'élevait à 35 milliers d'euros en 2000, atteint 45 milliers d'euros en 2006, soit le plus élevé de l'ameublement avec les cuisinistes. Cette industrie affiche également un taux de marge brute proche de l'industrie manufacturière.

Le nombre de petites entreprises de moins de 20 salariés est relativement faible. Ces entreprises regroupent néanmoins 10 % de l'emploi salarié et génèrent 8 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de la literie, industrie et artisanat réunis.

Contrairement aux autres secteurs du meuble, les industries de la literie sont concentrés en Île-de-France. Cette région regroupe à elle seule 20 % des effectifs.

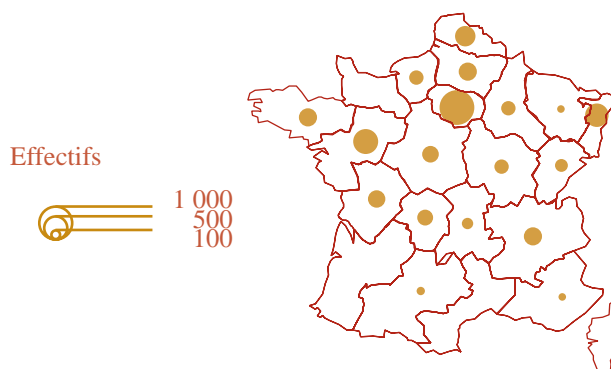
## Une organisation en groupe très développée

Dans le secteur de la literie, deux entreprises sur trois appartiennent à un groupe. Ces entreprises rassemblent 75 % des effectifs et du chiffre d'affaires. Plus de la moitié des groupes sont des grands groupes français (500 salariés ou plus) ou des groupes étrangers d'envergure européenne. Deux groupes français réunissent six grandes marques de la literie, produisent la moitié du chiffre d'affaires, et occupent la moitié des effectifs du secteur. En revanche, les deux tiers des exportations relèvent des entreprises sous contrôle étranger.

## Innovation et politique de marque au cœur des stratégies

L'innovation technologique est un axe de développement très exploité dans cette industrie où la concurrence nationale est vive. Cet effort d'innovation concerne aussi bien les aspects techniques, comme le ressort ensaché, que le produit, tels les matériaux utilisés pour le garnissage, les traitements anti acariens et hypo allergéniques,

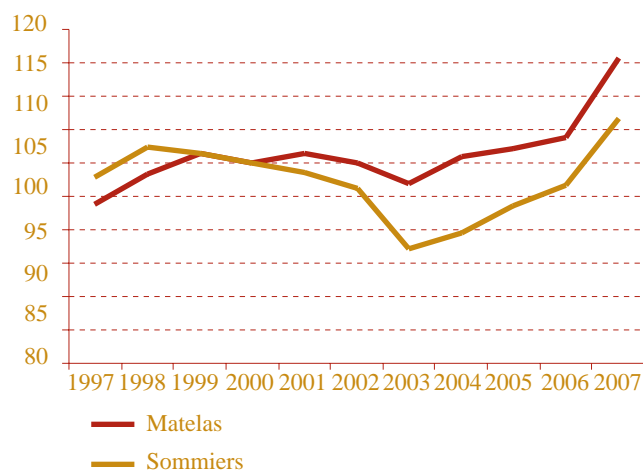
## Répartition régionale des effectifs



Champ : établissements des entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006.

## Évolution de l'indice de la production industrielle

Indices : base 100 en 2000



Source : Sessi, enquêtes mensuelles de branche.

## Une augmentation régulière des matelas, notamment en mousse de polyéther

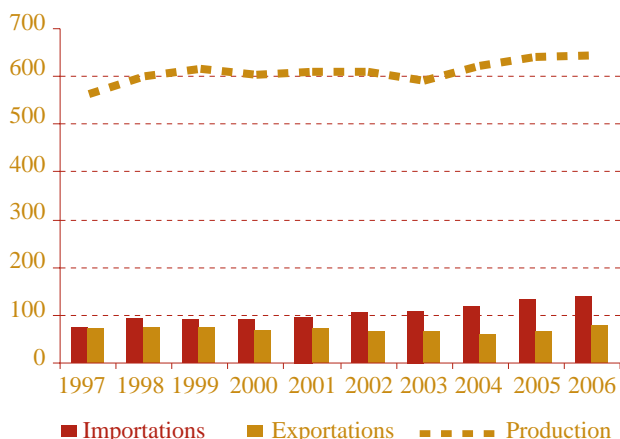
Production en millions d'euros	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Sommiers <sup>(1)</sup></b>	192	210	211	208	208	207	192	200	214	215
<b>Matelas en mousse de latex</b>	94	103	113	117	119	120	113	117	119	117
<b>Matelas en mousse de polyéther</b>	100	111	127	133	139	138	134	149	154	154
<b>Matelas à ressorts métalliques</b>	177	175	166	145	143	145	153	157	153	159
<b>Total Literie</b>	564	600	617	602	609	610	592	623	640	645

(1) non compris les sommiers entièrement métalliques.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.

Source : Sessi, enquêtes annuelles de branche.

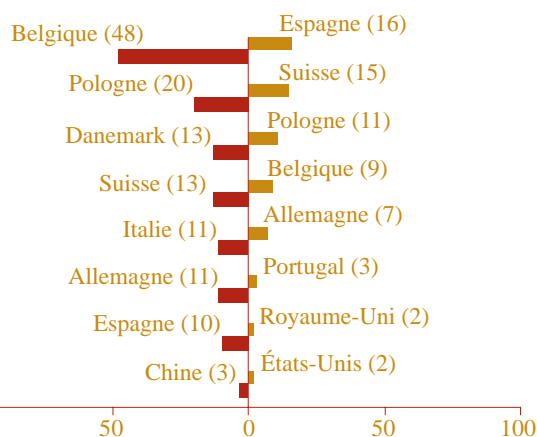
millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

Importations totales : 141 M€

Exportations totales : 79 M€



Sources : Sessi - Douanes 2006.

et même l'esthétique. Les industriels de la literie investissent fortement dans la publicité (3 % du chiffre d'affaires) afin de communiquer sur leurs produits et maintenir la renommée de leurs marques. La politique de différenciation porte exclusivement sur le produit et n'est pas associée à une enseigne de distribution, contrairement au secteur de la cuisine. Les sommiers et matelas sont diffusés dans toutes les grandes surfaces de meuble spécialisées ou non en literie.

**Au** cours des dix dernières années, les quantités produites ont diminué mais les facturations ont progressé. Les prix moyens des matelas en latex, polyéther et ressorts progressent de 20 % à 30 % en six ans. Cette montée en gamme s'explique par les nouvelles technologies. Néanmoins, les quantités produites de matelas à ressorts ne représentent qu'un quart de l'ensemble des matelas. Les consommateurs achètent de préférence des matelas en mousse de polyéther dont le prix moyen est nettement moins élevé que celui du ressort ou du latex. Globalement, le chiffre d'affaires des matelas se partage équitablement entre les trois technologies : ressorts, mousse et latex.

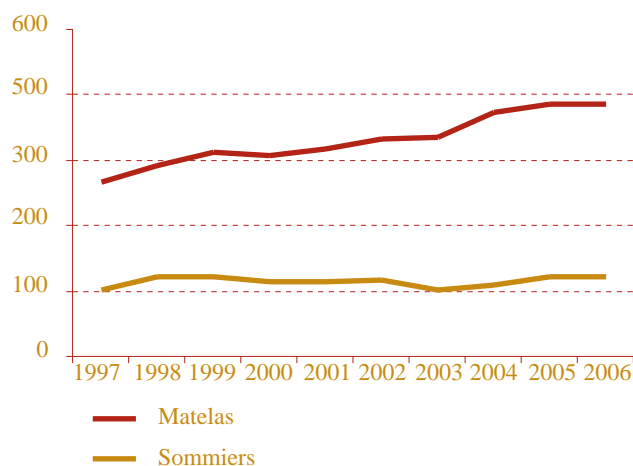
La production de sommiers est largement dominée par les sommiers à lattes aux dépens des « tapissiers » ou des cadres à lattes. La production est atone, à l'exception des sommiers à têtes et pieds relevables électriquement. Le vieillissement de la population et la généralisation de maux de dos expliquent en partie cette évolution.

**L**es échanges restent faibles dans cette activité en raison de la forte implantation des marques nationales et du caractère volumineux des produits. Le taux de pénétration du marché intérieur s'élève à 20 %. Toutefois les importations ont progressé en moyenne de 8 % par an au cours des quatre dernières années. Elles visent principalement les matelas en mousse et correspondent essentiellement à des flux intragroupe. La part de ces matelas dans la consommation apparente atteint 24 % en 2006, contre 15 % en 2000. La balance commerciale, quasiment équilibrée à la fin de la décennie quatre-vingt-dix, se dégrade régulièrement au fil des années.

**L**a France occupe le troisième rang de la production européenne de sommiers, avec 15 % des parts de marché derrière l'Espagne (18 %) et le Royaume-Uni (18 %). Elle se situe au quatrième rang pour la production de matelas, avec 13 % des parts de marché derrière l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni qui assurent chacun 15 % de l'ensemble de la production européenne.

### Évolution de la consommation apparente

millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

### Les litiers communiquent massivement

Les industriels, relayés par les distributeurs, réalisent des efforts conséquents en dépenses publicitaires. La publicité se réfère tant à la marque du fabricant qu'au label « Belle literie » assurant la qualité, la conformité et la traçabilité des produits. Les différents acteurs communiquent de plus en plus sur les effets bénéfiques d'une bonne literie, notamment sur la santé du consommateur et sur la qualité du sommeil. Ils insistent en particulier sur les bénéfices d'un sommeil récupérateur. Ils soulignent également les nombreuses innovations réalisées pour davantage de confort, de bien-être et tentent d'élargir le concept du lit associé au sommeil vers un produit « détente », destiné à lire, travailler ou regarder la télévision. Enfin, ils mènent des campagnes de communication, individuellement ou collectivement, afin d'inciter les consommateurs à renouveler leur literie. Actuellement les Français changent leur literie tous les douze à quinze ans. Les industriels et les distributeurs les incitent à ne pas dépasser dix ans.

Source : IPEA - Meubloscope, 2006.

\* Meubles de salle à manger :  
table, buffet, bibliothèque, living,  
etc.

\* Meubles de chambre à coucher :  
lit, armoire, armoire-dressing, etc.

# Les meubles meublants

L'industrie du meublant souffre de la baisse d'intérêt du consommateur pour les meubles traditionnels. La concurrence est très vive sur des styles plus prisés comme le contemporain ou l'exotique. Par ailleurs, de nombreux consommateurs recherchent des solutions de rangement à bas prix et se laissent de plus en plus séduire par le meuble en kit.

## Le meuble en kit soutient le secteur

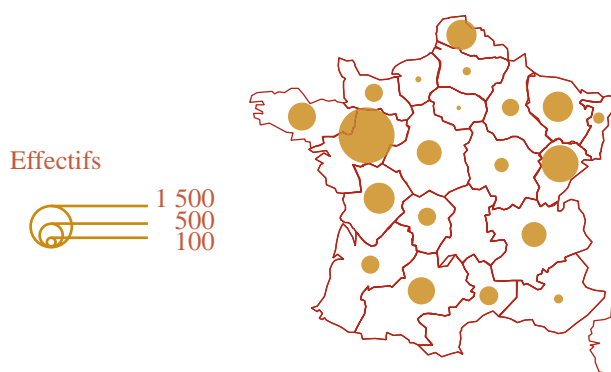
Le secteur du meublant regroupe 142 entreprises de 20 salariés ou plus, emploie 11 000 salariés et génère un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros. La part de ce secteur dans l'ensemble de l'ameublement décroît depuis plusieurs années. En termes de chiffre d'affaires, sa part est de 18 % en 2006, elle était de 22 % en 2000.

Les entreprises qui composent ce secteur sont de taille modeste : 80 % d'entre elles emploient entre 20 et 99 personnes. Ce tissu industriel se double d'un artisanat très puissant composé de 3 000 entreprises et d'un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros. Les effectifs sont répartis sur l'ensemble du territoire mais l'activité est particulièrement présente dans l'Ouest de la France. La région Pays de la Loire regroupe à elle seule plus d'un quart des effectifs et de la valeur ajoutée des entreprises de 20 salariés ou plus.

L'artisanat est très développé dans quelques vallées enclavées, en Rhône-Alpes notamment, à proximité du pôle « meubles » des Pays de la Loire et dans les régions qui ont su maintenir, voire développer, le sur-mesure : Bretagne, Île-de-France.

Lors des dix dernières années, ce secteur a enregistré une érosion sévère du nombre d'entreprises (- 35 %) et des effectifs (- 28 %). Le chiffre d'affaires se dégrade moins fortement, soutenu par l'activité industrielle du meuble en kit. Les entreprises ont réalisé des gains de productivité moins élevés que dans d'autres secteurs du meuble. La valeur ajoutée rapportée au nombre de personnes progresse toutefois (37 milliers d'euros en 2006 contre 32 en 1996). La forte concentration des entreprises dans le meuble en kit a entraîné une augmentation de l'effectif moyen par entreprise : 75 salariés en 2006, contre 67 en 1996.

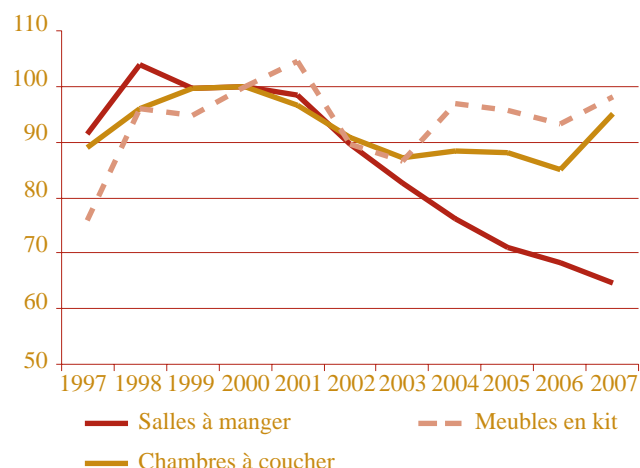
## Répartition régionale des effectifs



Champ : établissements des entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006.

## Évolution de l'indice de la production industrielle des meubles d'habitat et de collectivité

Indices : base 100 en 2000.



Source : Sessi, enquêtes mensuelles de branche.

## Une production qui décroît

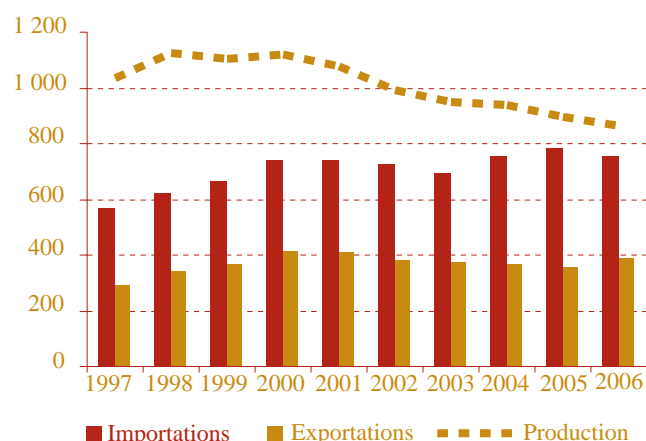
Production en millions d'euros	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Meubles à usage domestique	991	1 069	1 052	1 075	1 036	952	881	864	818	780
Armoires, commodes, coiffeuses	346	356	406	412	382	358	341	354	337	314
Lits	156	166	194	192	192	159	154	155	153	150
Tables	82	94	108	114	120	121	108	100	93	98
Buffets, bahuts et living séjour	194	220	205	205	209	196	165	146	135	132
Meubles de rangement par éléments	169	179	88	99	97	87	69	70	63	54
Bibliothèques	44	54	51	53	36	31	44	39	37	32
Meubles pour hôtellerie et collectivité	116	132	122	119	105	101	129	136	133	148
Meubles de chambre à coucher	37	49	47	50	47	47	66	71	66	74
Meubles de salle à manger	22	23	21	15	13	14	21	20	23	24
Autres meubles	58	60	54	53	45	40	42	45	44	50
<b>Total meubles meublants <sup>(1)</sup></b>	<b>1 108</b>	<b>1 200</b>	<b>1 173</b>	<b>1 194</b>	<b>1 141</b>	<b>1 053</b>	<b>1 010</b>	<b>1 000</b>	<b>951</b>	<b>928</b>

(1) y compris les meubles en métal, non compris les meubles en matière plastique et en rotin.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.

Source : Sessi, enquêtes annuelles de branche.

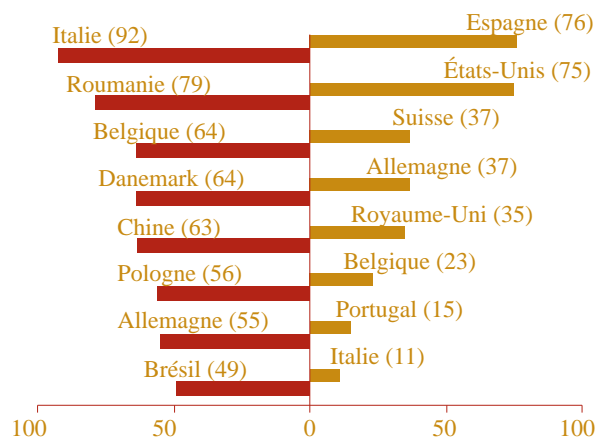
millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

Importations totales : 757 M€

Exportations totales : 391 M€



Sources : Sessi - Douanes 2006.

### Le meuble traditionnel en crise

Les meubles meublants traditionnels n'ont plus la faveur des consommateurs, qui privilégient surtout les petits meubles de rangement ou multimédia et allient l'achat d'accessoires de décoration à l'achat de meubles meublants. L'activité industrielle enregistre un fort repli de ses ventes entre 2000 et 2006 (- 22 %). Les meubles à usage domestique sont particulièrement touchés : armoires, tables, bahuts. En 2007, la production se redresse grâce à l'engouement des consommateurs pour les meubles à destination de la chambre à coucher, armoire-dressing et chambres junior. Les ventes de meubles pour hôtellerie et collectivités, qui représentent 16 % de l'ensemble des meubles meublants en 2006, progressent au cours des dix dernières années. La consommation apparente augmente, soutenue par la production pour les meubles de chambres à coucher et par les importations pour les meubles de salles à manger.

Avec 6 % de la production européenne, la France arrive en 5<sup>ème</sup> position, loin derrière l'Italie (23 %) et l'Allemagne (18 %).

### Un commerce extérieur très déséquilibré

Le commerce extérieur des meubles meublants est largement déficitaire. Les importations ont fortement évolué à la hausse tandis que les exportations stagnent. L'année 2006 marque une rupture par rapport à cette tendance observée ces trois dernières années, avec un solde qui se redresse légèrement grâce à une amélioration simultanée des échanges. Toutefois, le taux de couverture, de 52 % en 2006, est très dégradé.

Les principaux pays fournisseurs de la France en meubles meublants sont essentiellement européens. L'Italie confirme sa position de leader devant la Roumanie et la Belgique mais les produits en provenance de Chine progressent. Ce pays arrive maintenant en 5<sup>e</sup> position des pays fournisseurs de la France. Les produits provenant de Chine sont des meubles d'appoint vendus essentiellement dans des magasins de décoration ou de vente par correspondance.

Les exportations de la France se dirigent principalement vers l'Espagne et les États-Unis. À destination de l'Espagne, il ne s'agit pas de produits fabriqués par les industriels français mais de produits réexpédiés par la distribution. En revanche, les États-Unis renforcent leur position de client privilégié sur des produits haut de gamme. Les consommateurs américains sont attirés tant par le « Made in France » que par le style de meubles à la française.

### À chaque âge ses achats

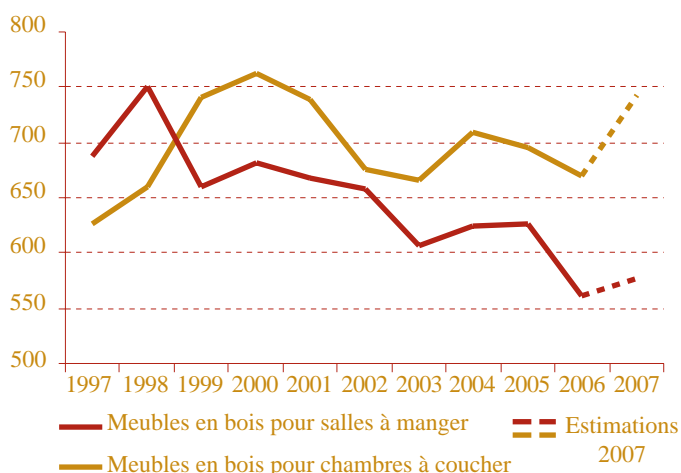
En matière d'ameublement, le salon et la chambre à coucher font partie des priorités des ménages de moins de 35 ans. Leurs besoins d'équipement sont manifestes en matière de lits, d'armoires, de commodes pour les chambres d'enfants et d'armoires dressing pour eux-mêmes. Plus de 85 % de ces produits sont achetés en kit. Les achats actuels s'affranchissent de la notion d'ensemble. La déstructuration des achats se confirme, certains produits comme le dressing se démocratisent, y compris sous des formes simplifiées. Le budget des seniors, quoique très élevé, n'est consacré que pour une très faible part au renouvellement des meubles destinés à la chambre et à la salle à manger.

Quelle que soit leur tranche d'âge, les ménages modestes restent toujours très attachés aux meubles traditionnels. Les catégories sociales plus élevées orientent davantage leurs achats vers des meubles d'appoint, de bureau et des solutions d'aménagement de la maison.

Source : IPEA - Tremplin - Le marché du meuble meublant en France.

### Évolution de la consommation apparente

millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

\* Meubles de salle de bains,  
de compléments, d'extérieur  
\* Composants  
\* Activités connexes : marqueterie,  
rembourrage, laquage, vernis, etc.

# Les autres meubles et composants

Ce secteur regroupe des produits ouvrés et semi-ouvrés dans des matériaux divers, bois, métal, matières plastiques, etc. et des activités de façon. L'industrie est renforcée par un artisanat puissant. La production française est fortement concurrencée et la nouvelle politique d'achat de la distribution brouille l'analyse des flux des « autres meubles » et « composants ».

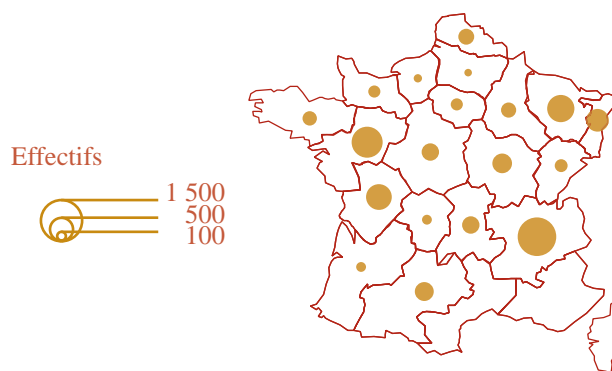
## Des produits hétérogènes

Les entreprises de vingt salariés ou plus qui produisent les autres meubles et composants emploient 6 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 750 millions d'euros. Par ailleurs, dans le secteur des activités connexes de l'ameublement, de nombreuses entreprises relevant de l'artisanat complètent ce dispositif, avec 4 700 salariés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Rhône-Alpes est la région la plus importante de ce secteur, grâce à la production de meubles en matières plastiques dans la région d'Oyonnax, capitale de l'industrie des matières plastiques. Les entreprises de composants sont contiguës aux entreprises de meubles meublants dans l'Ouest de la France. Les industriels des parties de sièges sont également ancrés près de leurs clients en Champagne-Ardenne. Cette proximité favorise la réactivité des entreprises et la réduction des coûts d'approvisionnements. Les fabrications de meubles de complément et de salle de bains se répartissent essentiellement entre l'Alsace-Lorraine et les régions du grand Ouest. Les industries connexes à l'ameublement sont disséminées sur l'ensemble du territoire. Cependant, l'artisanat relevant de ces activités enrichit fortement le tissu industriel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, désertée par l'industrie du meuble, ainsi que celui d'Île-de-France, deux zones de grande consommation.

L'année 2002 marque un retournement de tendance à la baisse dans la production de ces nombreux produits. L'année 2006, quant à elle, amorce une reprise pour les éléments de salle de bains et les composants. En revanche, la production de meubles d'extérieur en matières plastiques et de meubles de complément, fortement concurrencée par les produits italiens et chinois, chute inexorablement. Les activités connexes sont réalisées à façon et dépendent donc de l'activité industrielle de leurs clients.

## Répartition régionale des effectifs



Champ : établissements des entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006.

## Une production européenne dominée par l'Italie

L'ensemble de la production européenne s'élève à plus de 14 milliards d'euros grâce au dynamisme italien sur les composants. La structure de la production de ce pays s'adapte particulièrement à la demande de parties de meubles ou de sièges. En effet, dans les districts italiens, chaque unité est spécialisée dans la production d'un composant qui sera ensuite acheminé dans une autre unité chargée de l'assemblage des divers éléments constituant le meuble. Cette organisation permet une réactivité très forte et des productions de petites séries.

## La nouvelle politique d'achats de la distribution

La logistique européenne de certaines centrales d'achats modifie la nature des flux, le territoire français servant de plateforme de redistribution vers l'Europe du Sud. Les importations et les exportations sont donc surestimées. Par ailleurs, les enseignes de meubles en kit importent les éléments d'un même meuble de pays différents et les enregistrent dans les « autres meubles » ou les « parties de meubles », surévaluant ces postes et minimisant surtout les importations réelles de meubles de cuisine. Ainsi,

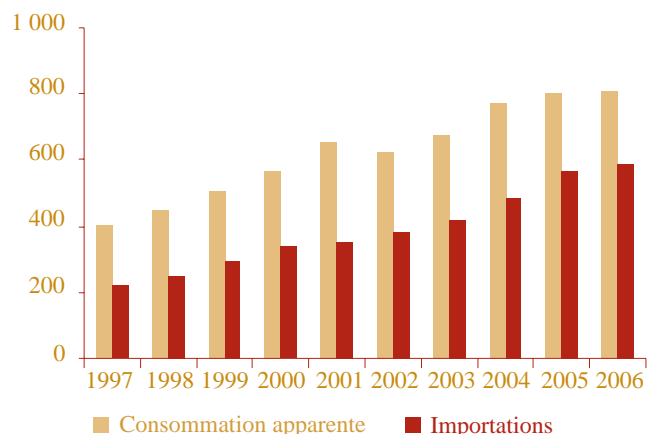
## Une production hétérogène

Production en millions d'euros	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Composants pour meubles	185	195	213	235	256	248	213	188	190	197
<b>dont composants en bois</b>	<b>160</b>	<b>169</b>	<b>189</b>	<b>209</b>	<b>228</b>	<b>227</b>	<b>193</b>	<b>171</b>	<b>170</b>	<b>175</b>
Composants pour sièges	64	67	77	133	125	72	70	70	64	60
Autres meubles en bois	372	433	445	479	541	523	509	541	491	505
<b>dont salle de bains</b>	<b>175</b>	<b>200</b>	<b>209</b>	<b>214</b>	<b>241</b>	<b>210</b>	<b>221</b>	<b>225</b>	<b>215</b>	<b>235</b>
<b>meubles de complément</b>	<b>190</b>	<b>226</b>	<b>231</b>	<b>256</b>	<b>276</b>	<b>285</b>	<b>259</b>	<b>219</b>	<b>190</b>	<b>170</b>
<b>aménagement intérieur de placard</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>97</b>	<b>85</b>	<b>100</b>
Autres meubles en métal	37	23	23	29	21	19	17	21	23	23
Autres meubles en matières plastiques	118	113	110	93	78	75	69	80	73	58
<b>dont meubles d'extérieur</b>	<b>69</b>	<b>62</b>	<b>60</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>28</b>
Activités connexes : tapissier, vernissage...	39	36	27	37	41	26	26	23	21	25

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquêtes annuelles de branche.

## La consommation apparente et les principaux pays partenaires « des autres meubles » en bois

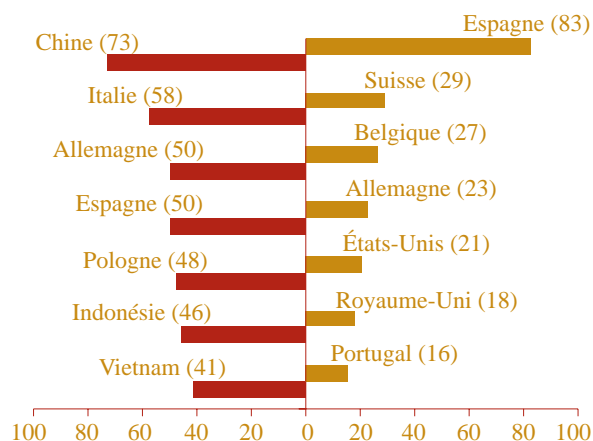
millions d'euros



Sources : Sessi, enquêtes annuelles de branche - Douanes.

Importations totales : 586 M€

Exportations totales : 283 M€



Sources : Sessi - Douanes 2006.

les importations des « autres meubles en bois » s'élèvent à 600 millions d'euros pour une production nationale de 500 millions d'euros et celles de composants, quel que soit l'importateur, atteignent 500 millions d'euros, pour une production française de 197 millions d'euros.

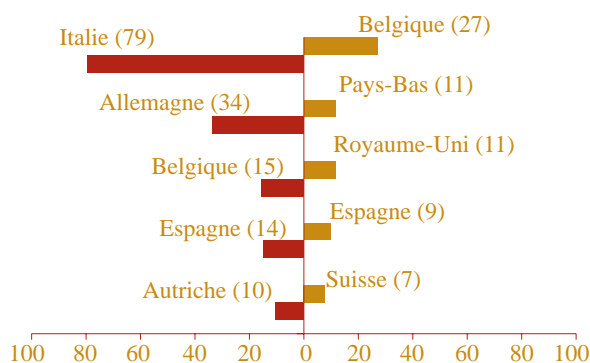
Dans les « autres meubles », les flux réexportés par la distribution représentent un tiers des exportations totales, expliquant la première place de l'Espagne comme client de la France. Les fournisseurs de petits meubles et de solutions de rangement sont multiples et les deux leaders ne s'octroient que 22 % de parts de marché. Les produits provenant d'Espagne et de Pologne sont, pour l'essentiel, issus de l'intragroupe des enseignes du jeune habitat et des grandes surfaces de bricolage.

Les échanges de composants réalisés uniquement par les industriels du meuble s'élèvent à 213 millions d'euros pour les importations (152 millions pour les meubles et 61 millions pour les sièges) et à 119 millions d'euros pour les exportations (96 millions pour le meuble et 23 millions pour le siège). Les importations sont demeurées stables au cours des six dernières années ce qui tend à prouver que les fabricants français ne sont pas devenus de simples assembleurs. L'Italie, qui domine la production européenne, s'impose comme premier fournisseur avec un tiers de part de marché. La deuxième place de l'Allemagne s'explique en grande partie par les échanges intragroupe de quelques industriels.

## Principaux échanges des industriels de l'ameublement : composants de meubles et de sièges

Importations totales : 213 M€

Exportations totales : 119 M€



Sources : Sessi - Douanes 2006.

## Production européenne

millions d'euros	Autres Meubles			Composants pour :				Ensemble
	Bois	Matières plastiques	Métal et autres matières	Sièges en bois	Meubles en métal	Meubles en bois	Meubles en autres matières	
<b>Italie</b>	790	152	11	409	526	1 717	626	<b>4 233</b>
<b>Allemagne</b>	903	43	18	69	402	736	288	<b>2 462</b>
<b>Espagne</b>	570	36	60	22	186	322	122	<b>1 321</b>
<b>Pologne</b>	710	15	90	84	36	145	118	<b>1 202</b>
<b>États-Unis</b>	563	134	5	26	35	19	58	<b>1 022</b>
<b>France</b>	505	58	23	29	16	175	5	<b>789</b>
<b>Autriche</b>	43	-	1	1	546	100	6	<b>698</b>
<b>Europe à 27</b>	<b>5 139 *</b>	<b>531</b>	<b>210 *</b>	<b>779</b>	<b>2 074</b>	<b>4 058 *</b>	<b>1 457</b>	<b>14 251</b>

\* hors données confidentielles.

Source : Eurostat 2006.

- \* Sièges de bureau et de collectivité
- \* Meubles de bureau
- \* Meubles de magasin et d'usine

# Le mobilier professionnel

Cette industrie est atypique dans l'univers de l'ameublement. La concentration des leaders est très élevée, l'organisation en groupe développée. Les stratégies de vente sont adaptées à la clientèle finale, composée d'administrations, de collectivités territoriales et de professionnels de la distribution. Les entreprises travaillent sur prescription et sont soumises aux procédures des marchés publics quand elles œuvrent pour la clientèle institutionnelle.

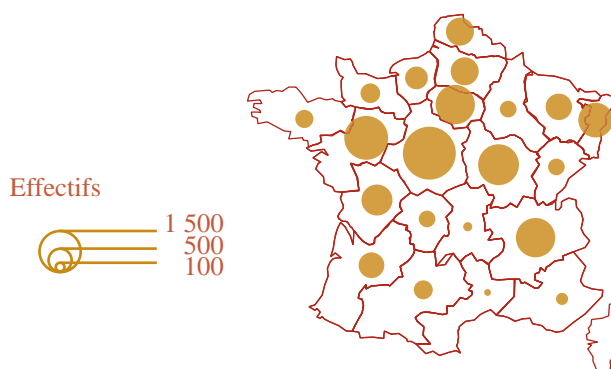
## Le mobilier de magasin : un secteur en vogue

Le mobilier professionnel regroupe deux pôles principaux, le « bureau » composé de meubles et de sièges, le « magasin » constitué de mobilier en bois destiné principalement à l'agencement de boutiques et de mobilier en métal, tourné en particulier vers l'aménagement des grandes surfaces.

En 2006, le secteur du mobilier professionnel pèse 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises de 20 salariés ou plus, et emploie 15 000 personnes, soit un tiers de l'industrie de l'ameublement. La moitié des effectifs sont concentrés dans un grand quart Nord-Ouest.

Le secteur du mobilier de magasin a connu une forte progression au cours de la dernière décennie avec un chiffre d'affaires multiplié par deux et des effectifs en hausse de 50 %. Les entreprises travaillant le métal représentent les deux tiers des effectifs et du chiffre d'affaires de ce secteur. La concentration y est plus élevée, les quatre premières entreprises regroupant 40 % du chiffre d'affaires et des effectifs, contre 15 % dans le secteur des entreprises travaillant le bois. Cette concentration s'explique en partie par la taille moyenne des entreprises (90 personnes pour le métal, contre 39 pour le bois) et par leur structure de production. En effet, les entreprises qui fabriquent des meubles de magasin en métal ont pour cœur de métier le travail du métal, et les débouchés sont multiples. Très souvent elles se diversifient dans le découpage emboutissage pour un tiers, les constructions métalliques ou les articles métalliques divers.

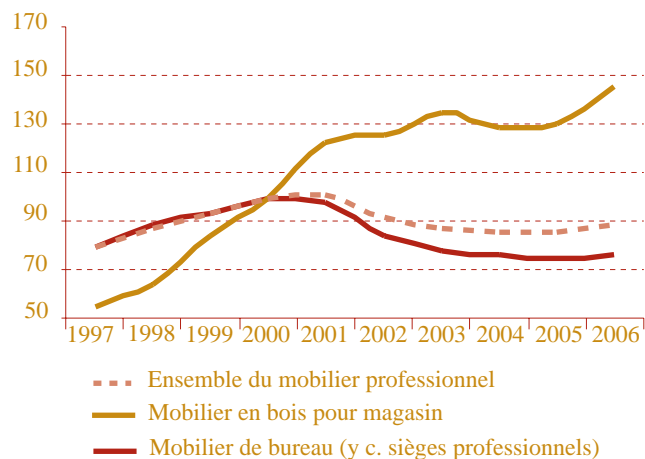
## Répartition régionale des effectifs



Champ : établissements des entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquête annuelle d'entreprise 2006.

## Évolution de l'indice de la production industrielle

Indices, base 100 en 2000.



Source : Sessi, enquêtes de branche.

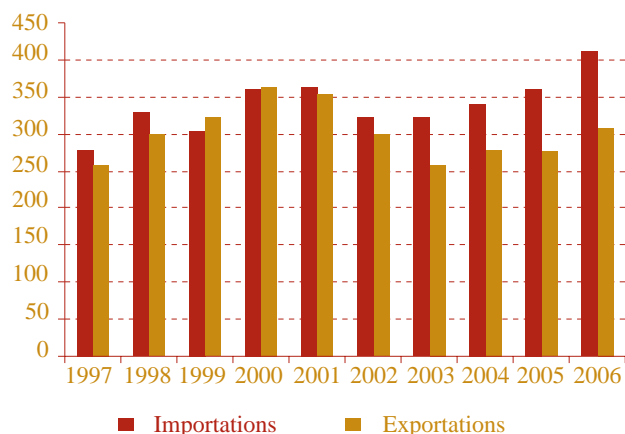
## L'industrie du magasin a doublé son chiffre d'affaires en 10 ans

Production en millions d'euros	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Bureau	952	1 064	1 100	1 178	1 146	962	924	892	868	894
Sièges professionnels pour bureau et collectivité	229	264	272	300	315	259	257	263	280	295
Bureaux	259	294	345	340	306	255	223	227	193	198
Meubles complémentaires (caissons, fichiers, etc.)	124	134	127	164	168	142	128	116	117	121
Armoires de bureau (classeurs, fichiers, etc.)	279	307	275	272	258	223	240	224	216	223
Autres meubles (vestiaires, panneaux, écrans, etc.)	61	65	81	101	99	83	77	62	61	57
Magasin et usine	579	637	690	716	793	805	805	761	831	891
Mobilier et agencement de magasin (sur mesure ou non)	295	347	393	445	503	498	545	530	573	608
Rayonnages et autres meubles (paillasse labo, etc.)	243	245	258	224	254	262	212	184	209	215
Mobilier d'usine	40	45	39	47	36	46	47	47	49	69
<b>Total mobilier professionnel</b>	<b>1 531</b>	<b>1 700</b>	<b>1 789</b>	<b>1 893</b>	<b>1 939</b>	<b>1 767</b>	<b>1 729</b>	<b>1 654</b>	<b>1 699</b>	<b>1 786</b>

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus.  
Source : Sessi, enquêtes annuelles de branche.

## Le commerce extérieur du mobilier professionnel hors magasin métal

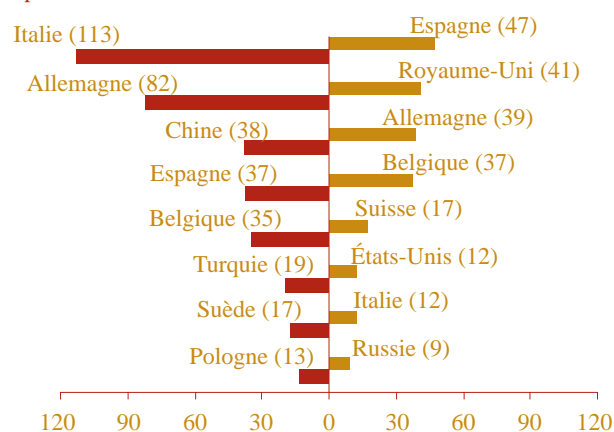
millions d'euros



Sources : Sessi - Douanes.

Importations totales : 412 M€

Exportations totales : 309 M€



Sources : Sessi - Douanes 2006.

Dans le secteur du bois, les entreprises travaillent essentiellement sur mesure selon des plans d'architectes et sont proches de l'artisanat. Elles satisfont majoritairement une clientèle de proximité, la pose étant souvent associée à la fabrication, ce qui les protège ainsi d'une concurrence étrangère. Sur ce créneau, l'activité est également en pleine expansion : le chiffre d'affaires a triplé et le nombre de salariés doublé. Ces excellentes performances ont néanmoins un impact modéré sur les résultats du mobilier professionnel, cette niche ne représentant que 15 % du total.

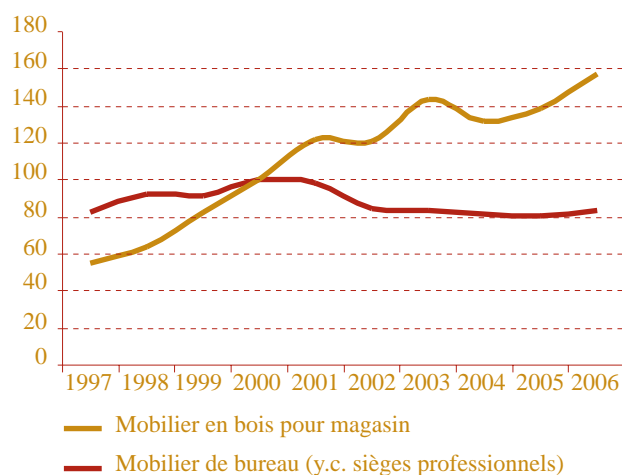
L'industrie du mobilier de bureau peine à retrouver un niveau d'activité comparable aux années 2000 et 2001. Le secteur regroupant les meubles de bureau (hors sièges) a perdu 30 % de son chiffre d'affaires et de ses effectifs depuis lors. Son poids ne représente plus aujourd'hui qu'un tiers du mobilier professionnel, contre 55 % à l'époque. Dans un marché plus concurrentiel et face à une demande qui s'est rétractée, à cause notamment de la réduction des dépenses publiques, ce secteur se réorganise et se restructure. Sa concentration se poursuit, les cinq premières entreprises réalisant 60 % du chiffre d'affaires. En dix ans, les gains de productivité atteignent 20 %, contre 10 % dans le secteur de l'ameublement. Cela est à rapprocher de l'effort d'investissement par personne, d'un tiers supérieur à la moyenne de l'industrie de l'ameublement.

### La Chine se hisse au 3<sup>ème</sup> rang des pays fournisseurs

Les importations de mobilier professionnel, hors magasin métal, ne représentent que 32 % de la valeur de la consommation apparente. Cependant, depuis 2001 le solde de la balance commerciale devient négatif. Ce déficit incombe aux échanges de meubles de bureau, le solde des flux de sièges professionnels et de meubles de magasin en bois étant excédentaire. Depuis dix ans, l'Italie reste le fournisseur incontestable de mobiliers professionnels avec un quart des produits importés. Plus des deux tiers de ces flux proviennent des meubles de bureau. La Chine, essentiellement positionnée sur le siège, arrive au 3<sup>e</sup> rang des fournisseurs, derrière l'Italie et l'Allemagne. Une partie non négligeable des échanges relève de flux intragroupes, issus d'entreprises sous contrôle étranger, qui emploient 30 % des effectifs et réalisent un tiers du chiffre d'affaires du secteur. Ces groupes, majoritairement américains, s'appuient sur des « têtes de pont » européennes pour accéder aux différents marchés.

### Évolution de la consommation apparente

Indices : base 100 en 2000.



Sources : Sessi - Douanes.

### Production européenne du mobilier de bureau

millions d'euros	en métal	en bois	ensemble des sièges fonctionnels	Total
<b>Italie</b>	1 084	2 398	1 379	4 861
<b>Allemagne</b>	285	914	797	1 996
<b>Royaume-Uni</b>	368	459	413	1 240
<b>Espagne</b>	251	373	383	1 007
France	378	221	333	932
<b>Suède</b>	49	74	322	445
<b>Pays-Bas</b>	250	11	120	381
Valeur U.E. 27	3 255	5 280	4 416	12 951

Source : Eurostat 2006.

L'industrie de l'ameublement est un secteur industriel atomisé complété d'un artisanat puissant. Ce secteur utilise des matériaux variés, produit des meubles plus ou moins techniques et s'adresse à deux clientèles distinctes en fonction de la destination des produits : usage domestique ou professionnel.

En dépit d'une progression régulière de la demande, les industriels français souffrent face à une distribution concentrée et puissante qui impose sa politique d'achat. Axée sur le prix, cette dernière tend à délaissier la production française au profit d'approvisionnements en provenance de l'étranger.

Les industriels français sont néanmoins engagés, ces dernières années, dans des stratégies d'innovation, de différenciation, ou de politique de marque, autant d'initiatives qui semblent porter leurs fruits en 2007.

Ce dossier, réalisé à l'occasion du salon du meuble de Paris - Le Bourget - 2008, présente les principales caractéristiques des secteurs d'activités composant l'ameublement.



**sessi**

ISSN 1625 - 1555

Sessi : Service des études et des statistiques industrielles  
10, rue Auguste Blanqui - 93186 MONTREUIL CEDEX  
Téléphone : 01 41 63 58 60 - Télécopie : 01 41 63 58 59  
Information sur internet : [www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi)

N° PI040